



La Grande Dictée Éric-Fournier 2011

Ode au terroir québécois

Que vous **soyez Poissons** ou **Sagittaire**, que vous **ayez** les yeux **brun-noir** ou **pers**, je n'ai **surement** plus à vous convaincre des charmes **bucoliques** du berceau du **français** en Amérique. Des **bleuetières** du **lac Saint-Jean** aux **barchois** du **fleuve Saint-Laurent**, en passant par nos forêts **hyperboréennes** de **conifères semper virens**, **quels que** soient vos **panoramas coups de cœur**, notre **belle province** a de quoi vous **laisser bouche bée en tous lieux, toutes heures!**

En hiver, **peu importe** les **bordées de neige** qu'il est **tombé précédemment**, les plus **homériques** et **friands** de **nordicité** n'hésitent pas à braver les **bourrasques, tout hiémales** qu'elles soient, pour faire un tour de **cométique** sur les terres **glacielles inuites**. Au printemps, lorsque le **frasil fond à vau-l'eau** dans les ruisseaux dont les **orées** sont encore **tout enneigées**, voici déjà **venues** les **parties de sucre**, **auxquelles** tous et toutes sont **conviés!** C'est l'une des rares occasions, **outre le jour de l'An**, où les **goulus se goinfrent** d'une **pléthore d'oreilles de crisse**, de **brahoules** de **salmigondis** et de **tartes à la farlouche**.

La cordialité et l'**accueil à bras grands ouverts** désormais **notoires** de notre peuple ont **motivé maintes pendaisons de crémaillère** et **épluchettes de blé d'Inde** en **plein air**. Notre **franc-parler**, lui aussi fort connu, bien souvent **avivé** par de longues **heures** de **babil** entre **voisins** de **palier**, est à l'origine de nombreux **québécoisismes!**

Or, peu croient que nous pouvons nous **enorgueillir** d'une culture **hors pair**. **Détrompez-vous!** **Rares** sont les artistes, qui, comme **les nôtres**, ont l'**heur** de plaire à tous. C'est **sans compter qu'armé** de **calicots**, le **Tout-Québec** serait **prêt** à défier une **cohorte d'agents antiémeutes colossale** pour défendre sa **feue** équipe de hockey **régionale**.

Sans nos **ancêtres canadiens-français** qui se sont **établis sans regret** sur **ces quelques arpents de neige**, notre histoire faite de **godendarts** et de **vestes carreatées** aurait été **tout** autre! **Quid d'aujourd'hui?** Malgré les arbres de nos forêts que nous avons **vu** abattre, les hivers que nous avons **voulu** détester et les luttes politiques qu'il y a **eu** autour des **langues française et anglaise**, nous **arborons** toujours fièrement le **fleurdélisé** sur **fond lapis-lazuli**.

— Stéphanie Lafortune, Dictée Éric-Fournier



Ode : n. f. [ANTIQUITÉ] Poème lyrique grec destiné à être chanté. [Par analogie] Ce qui rappelle une ode par son caractère lyrique, enthousiaste.

terroir : n. m. Région, province, pays considéré(ée) dans ses particularités rurales, ses traditions, sa culture, ses productions et du point de vue du caractère des personnes qui y vivent ou en sont originaires.

québécois : adj. (s'accorde avec *terroir*). Le gentilé (nom ethnique) s'écrit avec une minuscule quand il est employé comme adjectif. Attention : l'adjectif *québécois* s'écrit avec deux accents aigus, même si *Québec* n'en prend qu'un.

soyez : v. *être* au subjonctif présent, 2^e personne du pluriel (sujet : *vous*). Cette forme du verbe *être* s'écrit sans *i* entre le *y* et la finale *-ez*.

Poissons : *Les Poissons* : [ASTRONOMIE] Constellation équatoriale (nom latin international *Pisces*, symbole *Psc*), dans le zodiaque. [ASTROLOGIE] Douzième signe du zodiaque (19 février – 20 mars). *Un Poissons* : personne née sous le signe des Poissons. Les signes astrologiques, qui tirent leur origine de constellations, s'écrivent toujours avec une majuscule. Ici, la constellation se nomme *Les Poissons*, d'où le pluriel, même si le mot est employé dans un contexte singulier (*Luc est Poissons, Luc est un Poissons*).

Sagittaire : *Le Sagittaire* : [ASTRONOMIE] Constellation de l'hémisphère austral (nom latin international *Sagittarius*, symbole *Sgr*), située dans le zodiaque et traversée par la Voie lactée. [ASTROLOGIE] Neuvième signe du zodiaque (22 novembre – 20 décembre). *Un Sagittaire* : personne née sous ce signe. Les signes astrologiques, qui tirent leur origine de constellations, s'écrivent toujours avec une majuscule. Note : les signes astrologiques sont invariables au pluriel (*Luc et Sylvie sont Sagittaire*).

brun-noir OU **brun noir** : adj. composé (s'accorde avec *yeux*). Quand deux adjectifs de couleur sont combinés, les deux adjectifs restent invariables. Dans la majorité des cas, les deux adjectifs sont unis par un trait d'union, bien que ce dernier ne soit pas obligatoire.

ayez : v. *avoir* au subjonctif présent, 2^e personne du pluriel (sujet : *vous*). Cette forme du verbe *avoir* s'écrit sans *i* entre le *y* et la finale *-ez*.

pers : adj. (s'accorde avec *yeux*). Se dit d'yeux d'une couleur bleu-vert. À ne pas confondre avec l'adjectif *pair* (« se dit d'un nombre qui se divise par deux ») ou le nom *paire* (« ensemble de deux choses identiques ou symétriques »). Note : bien que beaucoup plus rare, la forme féminine existe également pour cet adjectif : *perse, perses*.



surement OU **sûrement** : adv. De manière certaine, évidente. Graphie rectifiée : *surement* (sans accent circonflexe).

à (vous convaincre) : prép. La préposition *à* s'écrit avec un accent grave. À ne pas confondre avec la forme conjuguée **a** du verbe *avoir* (présent de l'indicatif, 3^e personne du singulier), qui s'écrit sans accent.

bucoliques : adj. *bucolique* au masculin pluriel (s'accorde avec *charmes*). Qui évoque les mœurs champêtres, la vie des bergers.

français : n. m. Le gentilé (nom ethnique) s'écrit avec une minuscule quand il désigne une langue.

bleuetières : n. f. *bleuetière* au pluriel. [Québec] Terrain où poussent de façon naturelle les bleuets.

lac Saint-Jean ou **Lac-Saint-Jean** : n. pr. Grand lac du Québec qui se déverse dans la rivière Saguenay. Dans un nom géographique, le terme générique (ici *lac*) s'écrit avec une minuscule. *Lac-Saint-Jean* : région du Québec, qui forme avec le Saguenay une région administrative. La graphie *Lac-Saint-Jean*, également admise, désigne toutefois davantage l'entité administrative et politique que l'entité géographique. Attention : dans les deux cas, on écrit *Saint* au long (la forme abrégée *St*, qui peut se justifier si l'on manque d'espace, n'est pas de mise dans le corps du texte).

barchois : n. m. [Québec] Banc de sable s'avancant dans la mer et formant une petite baie. Le déterminant contracté *aux* s'écrit ici au pluriel, puisqu'il existe logiquement plusieurs barchois le long des rives du fleuve Saint-Laurent.

fleuve Saint-Laurent : n. pr. Long fleuve de l'est du Canada (3 360 km), qui prend sa source dans les Grands Lacs, forme la frontière entre l'Ontario et les États-Unis, arrose le sud-est du Québec, et rejoint le golfe du Saint-Laurent par un large estuaire. Dans un nom géographique, le terme générique (ici *fleuve*) s'écrit avec une minuscule. Attention : on écrit *Saint* au long (la forme abrégée *St*, qui peut se justifier si l'on manque d'espace, n'est pas de mise dans le corps du texte).

hyperboréennes : adj. *hyperboréen* au féminin pluriel (s'accorde avec *forêts*). [Soutenu] Nordique. Le préfixe *hyper* s'agglomère, c'est-à-dire qu'il se joint directement, au mot qui suit.

conifères : n. m. *conifère* au pluriel. *Les conifères* : ordre de plantes, souvent résineuses, à feuilles généralement persistantes, en forme d'aiguilles ou d'écailles, et à fruits en forme de cônes. Le pin, le sapin, le cèdre, le mélèze sont des conifères.



semper virens OU **sempervirens** : adj. inv. Qui est toujours vert (s'accorde avec *conifères*). Cet adjectif se prononce [simper virince].

quels que soient : dans cette construction, *quel* (adj. interrogatif) et *que* (pron. relatif) s'écrivent en deux mots. *Quel* y joue le rôle d'attribut, et s'accorde donc avec le sujet du verbe *être*, ici vos *panoramas coups de cœur* (masculin pluriel).

panoramas : n. m. *panorama* au pluriel. Vaste paysage que l'on découvre de façon circulaire à partir d'un point élevé.

coups de cœur : loc. nom. m. *coup de cœur* au pluriel. Attirance vive et spontanée. Le pluriel est ici requis, puisqu'on sous-entend : « les panoramas *qui sont vos coups de cœur* ». Note : le nom *cœur* s'écrit toujours au singulier dans cette locution (*un coup de cœur, des coups de cœur*).

belle province OU **Belle Province** : loc. nom. f. *La Belle Province* est une périphrase utilisée pour désigner la province de Québec. Elle a été apposée sur les plaques d'immatriculation de la province jusqu'en 1977. Depuis 1978, c'est plutôt la devise officielle du Québec qui y apparaît : *Je me souviens*.

laisser bouche bée : loc. v. Laisser la bouche ouverte de stupeur, de surprise. Attention : *laisser* est ici à l'infinitif; le pronom *vous* qui précède est le complément direct de *laisser*, et non son sujet.

en tous lieux OU **en tout lieu** : loc. adv. Partout. Dans cette expression, *lieu* s'écrit au pluriel (« dans tous les lieux ») ou au singulier (« en n'importe quel lieu »).

toutes heures : loc. nom. f. pl. *Tout* est employé ici comme déterminant; il s'accorde en genre et en nombre avec le nom qu'il détermine (*heures*, féminin pluriel).

peu importe OU **peu important** : loc. adv. Quelle importance! Quand cette expression est suivie d'un groupe nominal pluriel (ici *les bordées de neige*), le verbe s'accorde facultativement au singulier (*peu importe les bordées de neige*) ou au pluriel (*peu important les bordées de neige*). Le verbe reste toutefois toujours au singulier quand une proposition suit (*peu importe qu'il ait neigé*).

bordées de neige : loc. nom. f. *bordée de neige* au pluriel. [Québec] Chute de neige très abondante. La neige, entité partitive (non dénombrable), reste au singulier même quand cette locution est employée au pluriel.

tombé : part. passé du verbe *tomber* au masculin singulier. Le participe passé d'un verbe employé impersonnellement reste invariable. Note : dans cette tournure impersonnelle, le pronom relatif *que*, mis pour *les bordées de neige*, joue le rôle de sujet réel et non le rôle de complément direct (on pourrait reformuler par : *des bordées de neige sont tombées*).



précédemment : adv. À un moment antérieur, plus tôt. La terminaison des adverbes de ce type se prononce [amment], même s'ils se terminent par *-emment*. Pour savoir si l'adverbe doit s'écrire avec un *a* (*-amment*) ou avec un *e* (*-emment*), on se base sur l'adjectif dont il dérive. L'adjectif *précédent* se termine en *-ent* ; l'adverbe *précédemment* s'écrit donc avec un *e*. Pour comparaison, on écrit *abondamment* avec un *a*, puisque l'adjectif correspondant, *abondant*, se termine en *-ant*.

homériques : adj. *homérique* au masculin pluriel. Épique, à la manière d'Homère.
Épique : adj. [Familier] Qui est mémorable par ses nombreuses aventures, par son caractère grandiose, extraordinaire. **Homère** : n. pr. Poète grec (9^e siècle avant J.-C.). On attribue à ce poète originaire de la Grèce d'Asie Mineure l'*Illiade* et l'*Odyssée*, deux récits épiques qui condensent la mémoire de 4 ou 5 siècles d'histoire de la Grèce archaïque, du 12^e ou 13^e siècle au 8^e siècle. L'adjectif s'accorde au pluriel puisqu'il est déterminé par *les* (*les plus homériques*).

friands : adj. *friand* au masculin pluriel. [Figuré] Qui a un goût avide pour quelque chose. L'adjectif s'accorde au pluriel puisqu'il est déterminé par *les* (*les plus friands*).

nordicité : n. f. [Québec] Ensemble des caractéristiques de la vie des habitants du nord de l'hémisphère boréal, notamment en rapport avec le froid, la neige, l'isolement et les grandes variations de la période de luminosité du jour.

bourrasques : n. f. *bourrasque* au pluriel. Coup de vent, bref et violent. Ce nom s'écrit avec deux *r*.

tout : adv. L'adverbe *tout*, généralement invariable, s'accorde seulement s'il précède et modifie un adjectif féminin qui commence par une consonne (*toute pimpante*) ou par un *h* aspiré (*toute honteuse*). Il reste donc invariable devant les adjectifs qui commencent par une voyelle (*tout émue*) ou par un *h* muet (*tout heureuse*). L'adjectif *hiémal* commence par un *h* muet (et non aspiré); *tout* reste donc invariable (*tout hiémale*).

hiémales : adj. *hiémal* au féminin pluriel (s'accorde avec *bourrasques*). [Soutenu] Qui se rapporte à l'hiver. *Un vent hiémal*. Cet adjectif commence par un *h* muet, ce qui explique l'invariabilité de l'adverbe *tout* (voir les explications sous l'entrée précédente).

cométique : n. m. [Québec] Traineau à chiens.

glacielles : adj. *glaciel* au féminin pluriel (s'accorde avec *terres*). [Québec] Qui se rapporte aux glaces flottantes.

inuites OU **inuits** OU **inuit** : adj. *inuit* au féminin pluriel (s'accorde avec *terres*). Relatif aux Inuits, membres de la nation autochtone vivant dans les régions arctiques



de l'Amérique, au Groenland et en Sibérie orientale. Le gentilé (nom ethnique) s'écrit avec une minuscule quand on l'emploie comme adjectif. Graphie rectifiée : *inuïtes* (avec un e, marque habituelle du féminin en français, et un s, marque habituelle du pluriel en français).

frasil : n. m. [Québec] Pellicule formée par la glace qui commence à prendre, cristaux ou fragments de glace flottante.

fond : v. *fondre* au présent de l'indicatif, 3^e personne du singulier (sujet : *le frasil*). À ne pas confondre avec la forme conjuguée *font* du verbe *faire* (présent de l'indicatif, 3^e personne du pluriel), qui se termine par un t.

à vau-l'eau : loc. adv. Au fil de l'eau, du courant. *Naviguer à vau-l'eau*.

dont : pron. rel. qui remplace un complément en *de*; ici, *dont* est mis pour le complément *des ruisseaux (les orées des ruisseaux)*. Le pronom s'écrit avec un t final. À ne pas confondre avec *donc*, qui se termine par un c.

orées : n. f. *orée* au pluriel. Bordure.

tout : adv. L'adverbe *tout*, généralement invariable, s'accorde seulement s'il précède et modifie un adjectif féminin qui commence par une consonne (*toute pimpante*) ou par un h aspiré (*toute honteuse*). Il reste donc invariable devant les adjectifs qui commencent par une voyelle (*tout émue*) ou par un h muet (*tout heureuse*). L'adjectif *enneigées* commence par une voyelle; *tout* reste donc invariable (*tout enneigées*).

enneigées : adj. *enneigé* au féminin pluriel (s'accorde avec *orées*). Couvert de neige.

venues : part. passé du verbe *venir* au féminin pluriel (s'accorde avec *les parties de sucre*). Dans cette construction avec *voici*, *venues* est attribut du complément direct (*les parties de sucre*, féminin pluriel), et s'accorde avec ce dernier.

parties de sucre : loc. nom. f. *partie de sucre* au pluriel. [Québec] Fête organisée à une cabane à sucre pour déguster les produits de l'érable. *Cabane à sucre* : loc. nom. f. [Québec] Bâtiment construit dans une érablière destiné à la fabrication du sucre et du sirop d'érable. Note : *sucre* s'écrit toujours au singulier dans les expressions *partie(s) de sucre* et *cabane(s) à sucre*.

auxquelles : pron. rel. *auquel* au féminin pluriel (s'accorde avec son antécédent : *les parties de sucre*). Ce pronom s'écrit en un seul mot. Ne pas oublier le x au pluriel!

conviés : part. passé du verbe *convier* au masculin pluriel (s'accorde avec *tous et toutes*). Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire *être* s'accorde avec le sujet.



outré : prép. [Plutôt soutenu] En plus de.

le jour de l'An : loc. nom. m. Fête célébrant le premier jour de l'année. Dans les noms de fêtes religieuses, civiles ou nationales, on met la majuscule au nom spécifique qui caractérise la fête et la minuscule au terme générique comme *fête* ou *jour*. Dans l'expression *le jour de l'An*, le générique est *jour* (minuscule) et le spécifique est *An* (majuscule) : *il fête le jour de l'An en famille*. Note : si on emploie l'expression *le jour de l'an* au sens de « premier jour de l'année », sans faire référence à la fête qui le célèbre (ce qui n'est toutefois pas le cas dans la présente dictée), le nom *an* prend la minuscule : *il est né le jour de l'an 1954*.

où : pron. rel. [Figuré] Au temps en question (ici *au jour de l'An*). Attention : le pronom relatif s'écrit avec un accent grave, contrairement à la conjonction de coordination *ou*, qui exprime une alternative (*ceci ou cela*).

goulus : n. *goulu* au masculin pluriel. Personne glotonne. Ce nom s'écrit sans accent circonflexe, contrairement à l'adverbe *goulûment*, qui en dérive. Note : l'adverbe *goulument* s'écrit toutefois sans accent circonflexe en graphie rectifiée.

se goinfrent de : v. pron. *se goinfrer* au présent de l'indicatif, 3^e personne du pluriel (sujet : *les goulus*). [Familier] Manger beaucoup de.

pléthore : n. f. Abondance, excès de qqch.

oreilles de crisse OU **oreilles de Christ** OU **oreilles-de-Christ** : loc. nom. f. [Québec] Tranches de bacon bien rôties, grillades de lard salé. Cette locution s'emploie toujours au pluriel.

brahoules : n. f. *brahoule* au pluriel. [Québec] [Familier] Grande louche. Le nom *brahoule* s'écrit ici au pluriel, puisqu'il est complément du nom *pléthore*, qui indique une grande quantité de... (*une pléthore de brahoules*).

salmigondis : n. m. [Vieux] Ragout composé de restes de viande. Ce nom s'écrit toujours avec un s, même au singulier (*un salmigondis, des salmigondis*).

tartes : n. f. *tarte* au pluriel. Le nom *tarte* s'écrit ici au pluriel, puisqu'il est complément du nom *pléthore*, qui indique une grande quantité de... (*une pléthore de tartes*).

farlouche : n. f. [Québec] Garniture de tarte composée d'un mélange de farine, de mélasse et de raisins secs.

accueil : n. m. Attention à la finale : *-ueil*.

à bras grands ouverts OU **à bras grand ouverts** : loc. adj. L'adjectif *grand* peut



jouer auprès du verbe *ouvrir* le rôle d'un adverbe. Dans cet emploi, *grand* revêt le sens de « largement ». Comme adjectif, *grand* s'accorde en genre et en nombre avec le nom qu'il qualifie (*à bras grands ouverts*). Ici toutefois, puisque la phrase lui confère une valeur adverbiale, *grand* peut également rester invariable (*à bras grand ouverts*). *Ouvert* s'accorde au masculin pluriel avec *bras*.

notoires : adj. *notoire* au masculin pluriel (s'accorde avec le syntagme coordonné *La cordialité et l'accueil à bras grands ouverts*). Se dit d'une chose connue d'un très grand nombre de personnes.

motivé : part. passé du verbe *motiver*. Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire *avoir* reste invariable quand le complément direct (ici *maintes pendaisons de crémaillère et d'épluchettes de blé d'Inde en plein air*) est placé à droite du verbe.

maintes OU **mainte** : déter. *maint* au féminin pluriel ou singulier. [Vieux] Beaucoup de. Ce déterminant s'emploie le plus souvent au pluriel, mais le singulier est également permis. Attention toutefois : si l'on écrit le déterminant au pluriel (*maintes*), le nom s'écrit aussi au pluriel (*maintes pendaisons de crémaillère*); de la même manière, si l'on écrit le déterminant au singulier (*mainte*), le nom s'écrit aussi au singulier (*mainte pendaison de crémaillère*). Dans la présente dictée, cette règle s'applique également au nom *épluchette* : *maintes épluchettes* (déterminant ET nom au pluriel) ou *mainte épluchette* (déterminant ET nom au singulier).

pendaisons de crémaillère(s) (avec *maintes*) OU **pendaison de crémaillère** (avec *mainte*) : loc. nom. f. Fête destinée à célébrer son installation dans un nouveau logement. *Crémaillère* : n. f. Tige de fer munie de crans, fixée à l'intérieur d'une cheminée, qui permet de suspendre les marmites à différentes hauteurs. Le nom *crémaillère* s'écrit sans *i* entre le double *l* et la finale *-ère*. Pour l'accord de *pendaison* au pluriel ou au singulier, voir l'entrée **maintes** OU **mainte**, ci-dessus. Pour l'accord de *crémaillère* : la règle qui régit le nombre du complément en *de* (*de crémaillère*) quand une expression comme *pendaison de crémaillère* est employée au pluriel n'est pas absolue. Normalement, le nombre du complément dépendra du sens (dans *des paniers de pommes*, par exemple, il y a nécessairement plusieurs pommes : le pluriel *pommes* va de soi). Le sens du nom *crémaillère* sous-entend qu'on pend *une seule* crémaillère dans une habitation, puisqu'une habitation ne possède normalement qu'*une seule* cheminée où pendre la crémaillère; de ce point de vue, *crémaillère* s'écrit au singulier : *des pendaisons de crémaillère*. D'un autre côté, s'il y a plusieurs pendaisons de crémaillère, on peut considérer également que plusieurs crémaillères sont pendues (une dans chaque habitation); de ce point de vue, *crémaillères* s'écrit au pluriel : *des pendaisons de crémaillères*. En résumé, le singulier *crémaillère* est plus logique, et est effectivement plus fréquent dans l'usage, mais le pluriel *crémaillères*, bien que beaucoup plus rare, se justifie également.

épluchettes de blé d'Inde (avec *maintes*) OU **épluchette de blé d'Inde** (avec *mainte*) : loc. nom. f. [Québec] Fête organisée lors de la récolte du maïs. *Blé d'Inde* :



loc. nom. m. [Québec] Maïs. Pour l'accord d'*épluchette* au pluriel ou au singulier, voir l'entrée **maintes OU mainte**, ci-dessus. Pour l'accord de *blé d'Inde* : l'expression *blé d'Inde* désigne ici une entité partitive (non dénombrable) : on épluche *du* blé d'Inde (*du* maïs); *blé d'Inde* reste donc au singulier, même si la locution est employée au pluriel : *des épluchettes de blé d'Inde*.

plein air : loc. nom. m. *Le plein air* : l'extérieur. Attention : le nom *air* est masculin. Cette expression s'écrit sans trait d'union.

franc-parler : n. m. Manière de s'exprimer qui ne dénote aucune réserve ni contrainte, liberté totale de parole, franchise. Ce nom s'écrit avec un trait d'union.

avivé : adj. Rendu plus vif (s'accorde avec *franc-parler*).

heures : n. f. *heure* au pluriel. Unité de mesure de temps. À ne pas confondre avec les noms masculins homophones *heur* (« [Vieux] chance ») et *heurt* (« action de heurter » ou « désaccord »).

babil : n. m. Bavardage agréable, vif et spontané.

voisines : n. *voisin* au féminin pluriel. La préposition *entre* suppose l'existence de plusieurs voisines, d'où le pluriel (*entre voisines*).

palier : n. m. Plateforme aménagée entre deux volées d'escalier ou donnant accès aux locaux situés au même étage. Le nom *palier* s'écrit avec un seul *l*, contrairement au verbe homophone *pallier* (« atténuer, résoudre d'une façon provisoire, incomplète; remédier à »), qui en prend deux.

québécoismes : n. m. *québécoisme* au pluriel. Fait de langue propre au français québécois. On trouve plusieurs québécoismes dans la présente dictée : *barachois*, *brahoules*, *farlouche*, *godendarts*, *oreilles de crisse*, *parties de sucre*, etc. Tous les mots dont la définition est accompagnée de la marque [Québec] dans le présent corrigé constituent des québécoismes. Attention : le nom *québécoisme* s'écrit avec deux accents aigus, même si *Québec* n'en prend qu'un.

or : conj. de coord. À ne pas confondre avec la préposition homophone *hors* (« à l'extérieur de »).

peu : pron. indéf. Pas beaucoup. À ne pas confondre avec *peut*, forme conjuguée du verbe *pouvoir* (présent de l'indicatif, 3^e personne du singulier).

croient : v. *croire* au présent de l'indicatif, 3^e personne du pluriel (sujet : *peu*). Le pronom indéfini *peu* entraîne l'accord au pluriel du verbe. Le singulier est seulement possible dans une construction passive du type : *peu a été dit sur ce sujet*.



enorgueillir : v. *S'enorgueillir de* : se flatter de. Attention à la séquence *-ueil-*.

hors pair : loc. adj. inv. Exceptionnel. *Hors pair* s'écrit sans trait d'union. On dit aussi *hors de pair*. C'est le nom masculin *pair* (« personne de même rang, de même dignité, de même fonction ») qu'on retrouve dans cette expression.

Détrompez-vous : v. *se détromper* à l'impératif présent, 2^e personne du pluriel. Cesser d'être dans l'erreur. Le pronom réfléchi *vous* se joint avec un trait d'union au verbe impératif dont il est complément.

Rares : adj. *rare* au masculin pluriel (s'accorde avec *les artistes*, dont il est attribut).

les nôtres : pron. poss. de la 1^{re} personne du pluriel. Le pronom possessif s'écrit avec un accent circonflexe, contrairement au déterminant possessif, qui n'en prend pas (*notre culture*).

heur : n. m. [Vieux] Chance. *Avoir l'heur de plaire* : [Soutenu] [Moderne] Faire plaisir. À ne pas confondre avec les noms homophones *heure* (« période de temps ») et *heurt* (« action de heurter » ou « désaccord »).

sans compter qu' : loc. conj. En plus du fait que. C'est le verbe *compter* qu'on retrouve dans cette locution. À ne pas confondre avec le verbe homophone *conter* (« [Vieux] ou [Québec] raconter »).

armé : part. passé du verbe *armer* employé comme adjectif, au masculin singulier (s'accorde avec *le Tout-Québec*).

calicots : n. m. *calicot* au pluriel. Banderole d'étoffe portant une inscription.

le Tout-Québec OU **le tout-Québec** : quand *tout* précède un nom de ville, on l'écrit toujours au masculin singulier. Quand une expression de ce type est précédée de *le* pour désigner l'élite sociale de la ville en question, *tout* se joint au nom de la ville avec un trait d'union et on l'écrit le plus souvent avec une majuscule, créant ainsi un nom composé. Cela dit, la minuscule (*le tout-Québec*) est également admise.

prêt : adj. masculin singulier (s'accorde avec *le Tout-Québec*). À ne pas confondre avec l'adverbe homophone *près* (« à une courte distance »).

cohorte : n. f. [Familier] Groupe de personnes.

agents : n. *agent* au masculin pluriel. Le nom *agent* s'écrit ici au pluriel, puisqu'il est complément du nom *cohorte*, qui désigne un groupe, donc plusieurs personnes (*une cohorte d'agents*).

antiémeutes OU **antiémeute** : adj. *antiémeute* au masculin pluriel (s'accorde avec



agents). Destiné à prévenir ou à réprimer les émeutes. Pluriel rectifié : *antiémeutes*, avec un s.

colossale : adj. *colossal* au féminin singulier (s'accorde avec *cohorte*). [Figuré] Qui dépasse considérablement la commune mesure.

feue : adj. *feu* au féminin singulier (s'accorde avec *équipe*). [Figuré] Ancien.

régionale : adj. *régional* au féminin singulier (s'accorde avec *équipe*).

ancêtres : n. *ancêtre* au masculin pluriel. Ascendants lointains, générations antérieures.

canadiens-français : adj. *canadien-français* au masculin pluriel (s'accorde avec *ancêtres*). [HISTOIRE] Relatif aux Canadiens d'origine française. Le gentilé (nom ethnique) s'écrit avec une minuscule (en fait, deux dans le présent cas) quand on l'emploie comme adjectif. L'adjectif *canadien-français* s'écrit toujours avec un trait d'union.

établis : part. passé du verbe *établir* au masculin pluriel (s'accorde avec le pronom *se*, mis pour *nos ancêtres canadiens-français*). *S'établir* : prendre pour demeure. En contexte pronominal, le participe passé s'accorde en genre et en nombre avec le sujet quand le pronom *se* est, comme ici, sans fonction logique. Ici, le sujet est le pronom relatif *qui*, mis pour *nos ancêtres canadiens-français*.

sans regret : loc. adv. Il existe des expressions dont l'orthographe est figée par l'usage. Ainsi, certains noms doivent toujours rester au singulier après la préposition *sans*. C'est le cas du nom *regret*.

ces : déter. dém. *ce* au masculin pluriel (s'accorde avec *arpents*). À ne pas confondre avec le déterminant possessif homophone *ses*, qui commence par un s (*ses choses et les miennes*).

quelques : l'adjectif indéfini *quelques* est toujours pluriel et se place toujours entre le nom (ici *arpents*) et son déterminant (ici *ces*).

arpents de neige : loc. nom. *Arpent* : ancienne unité de superficie agraire valant de 20 à 50 ares, soit 2 000 à 5 000 mètres carrés. *Quelques arpents de neige* est une citation de Voltaire, par laquelle celui-ci exprimait son évaluation dépréciative de la valeur économique du Canada et, par extension, de la Nouvelle-France, en tant que colonie au 18^e siècle. Parce qu'elle exprime de façon concise une vision caricaturale qui avait cours en certains milieux de la France métropolitaine de l'époque, cette expression s'est intégrée à la culture populaire canadienne et elle est régulièrement citée par les Québécois.



godendarts OU **godendards** : n. m. *godendart* ou *godendard* au pluriel. [Québec] Grande scie que l'on manie à deux. Dans le contexte de la phrase (*notre histoire faite de godendarts*), on parle nécessairement de plusieurs godendarts, d'où le pluriel.

vestes : n. f. *veste* au pluriel. Dans le contexte de la phrase (*notre histoire faite de vestes carreautées*), on parle nécessairement de plusieurs vestes, d'où le pluriel.

carreautées : adj. *carreauté* au féminin pluriel (s'accorde avec *vestes*). [Québec] À carreaux. Cet adjectif s'écrit comme *carreau*, et non comme *carotte* !

tout : adv. L'adverbe *tout*, généralement invariable, s'accorde seulement s'il précède et modifie un adjectif féminin qui commence par une consonne (*toute pimpante*) ou par un *h* aspiré (*toute honteuse*). Il reste donc invariable devant les adjectifs qui commencent par une voyelle (*tout émue*) ou par un *h* muet (*tout heureuse*). L'adjectif *autre* commence par une voyelle; *tout* reste donc invariable (*tout autre*).

Quid de : pron. interr. [Familier] Qu'en est-il de? Que penser de?

vu : part. passé du verbe *voir* au masculin singulier. Quand un infinitif suit un participe passé, il peut influencer l'accord du participe. C'est souvent le cas avec le verbe *voir*. La règle est alors la suivante : on accorde le participe passé seulement si on trouve à sa gauche un complément direct ET que ce complément direct est l'agent (le sujet sous-entendu) de l'infinitif. Ici, la première condition est remplie : le verbe *voir* a bel et bien un complément direct à gauche, soit le pronom relatif *que*, mis pour *les arbres de nos forêts*. La deuxième condition ne l'est toutefois pas : le complément direct, *les arbres*, n'est pas le sujet sous-entendu de l'infinitif *abattre*; ce sont des personnes qui ont abattu les arbres, et non les arbres qui se sont abattus eux-mêmes. Puisque la deuxième condition n'est pas remplie, le participe passé *vu* reste invariable.

voulu : part. passé du verbe *vouloir* au masculin singulier. Ici, le complément direct du verbe *vouloir* est une proposition infinitive : *Nous avons voulu quoi? Détester nos hivers*. Dans ce cas, le participe passé *voulu* reste invariable.

eu : part. passé du verbe *avoir* au masculin singulier. Quand le sujet du verbe est un *il* impersonnel (*il y a eu*), le participe passé est presque toujours invariable, car il n'y a presque jamais de complément direct avec ces verbes. Il y a souvent un mot qui répond à la question *Qui?* ou *Quoi?* après le verbe, mais ce mot est plutôt le sujet réel que le complément direct. Ici, le pronom relatif *qu'* est mis pour *les luttes politiques*, qui est un sujet réel, et non un complément direct. Comme il n'y a pas de complément direct pour le verbe *avoir*, son participe passé *eu* reste invariable.

langues française et anglaise : il arrive en de rares occasions qu'un donneur d'accord pluriel (ici *langues*) se distribue de façon singulière sur des adjectifs



coordonnés (ici *française et anglaise*). Dans ce cas, le sens de l'énoncé nous oblige à accorder les adjectifs au singulier. L'expression *les langues française et anglaise* doit être interprétée ainsi: *la langue française et la langue anglaise*, puisqu'il n'y a qu'une seule langue française et une seule langue anglaise. Pour comparaison, on écrirait au pluriel : *les langues latines et germaniques* (il existe plusieurs langues latines et plusieurs langues germaniques).

arborons : v. *arborer* à l'indicatif présent, 1^{re} personne du pluriel (sujet : *nous*). Dresser quelque chose, élever. [Par extension] Porter quelque chose avec fierté. À ne pas confondre avec le verbe paronyme *abhorrer* (« [Soutenu] détester au plus haut point »).

toujours : adv. L'adverbe *toujours* s'écrit toujours (!) avec un s.

fleurdelisé OU **fleurdelysé** : n. m. Drapeau du Québec (orné de quatre fleurs de lis). Ce nom s'écrit sans espaces ni traits d'union.

fond : n. m. Ce sur quoi quelque chose se détache. Ce nom s'écrit sans s au singulier. À ne pas confondre avec le nom homophone *fonds* (« capital destiné à des fins particulières »), qui s'écrit toujours avec un s, même au singulier (*un fonds, des fonds*).

lapis-lazuli : n. m. Pierre d'un bleu vif, recherchée en joaillerie, aussi appelée *Pierre d'azur*.